



Conseil Municipal

Séance Ordinaire du Lundi 27 Janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal de VIF, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy GENET.

Présents : Guy GENET – Gérard BAKINN – Jacques DECHENAU – Yasmine GONAY – Jean-Marc GRAND – Sarine VELLA – Daniel SUAREZ – Colette ROULLET – Fabien MYLY – Cécilia BOURGIN - Michelle NOWAKOWSKI – Sylvain GARREAU - Patrick LOMBARD – Karine MAURINAUX – Christian GIRAUD – Serge SANTARELLI – Séverine GALBRUN - Claude CHALVIN – Guillaume CARASSIO – Céline GRANGÉ

Procurations : Anne-Sophie DESOBLIN-RUELLE à Guy GENET
Nathalie CHEVALIER à Gérard BAKINN
François FASCIAUX à Colette ROULLET
Céline DI DOMENICO à Sarine VELLA
Didier JUAREZ à Daniel SUAREZ
Karine REGOBIS à Michelle NOWAKOWSKI
Gaëlle FAOU à Jacques DECHENAU
Sébastien GRIVEL à Jean-Marc GRAND
Florence SCHAMBEL à Karine MAURINAUX

Secrétaire de séance : Cécilia BOURGIN

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2025

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice :	29
Présents :	20
Procurations :	09
Votants :	29

Le Quorum est atteint

Délibération n°2025/03 Actualisation du tableau des emplois

Envoyé en Préfecture le
Publié le

Le présent acte est publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité et le rend exécutoire. Il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 JANVIER 2025

Délibération N°2025/03

Objet : Actualisation du tableau des emplois de la Commune de Vif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 novembre 2024 approuvant le tableau des emplois de la Commune,

Vu l'avis de la commission Budget, Finances, Personnel, Affaires Générales, Police municipale en date du 13 janvier 2025 ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant, il appartient donc au conseil municipal compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents,

Considérant le poste d'archiviste, actuellement occupé par un agent contractuel sur le grade de rédacteur, il convient de créer un poste au grade d'adjoint administratif afin de pouvoir procéder à la mise en stage de cet agent en catégorie C,

Considérant les besoins du service Bâtiment, et plus particulièrement du service Festivités qu'il convient de renforcer, il convient de créer un poste au grade d'adjoint technique à temps complet,

Considérant le départ à la retraite d'un Adjoint Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) Principale 1ère classe à temps non complet 31h30 hebdomadaire qu'il convient de remplacer par un nouveau recrutement sur le grade d' ATSEM Principale 2ème classe à temps non complet 31h30 hebdomadaire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, décide par 21 pour et 8 abstentions (Mme MAURINAUX, M. GIRAUD, Mme SCHAMBEL (pouvoir à Mme MAURINAUX), M. SANTARELLI, Mme GALBRUN, M. CARASSIO, Mme CHALVIN et Mme GRANGÉ) :

- **DE CRÉER** les postes suivants au 1^{er} janvier 2025 :

Nb de postes	Grade	Temps de travail du poste
1	Adjoint Administratif	35H00
1	Adjoint Technique	35H00
1	Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles	31h30

Il est précisé qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel dans les conditions fixées aux articles L332-8 ou L332-14 du code général de la fonction publique.

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire, ou en cas d'absence ou empêchement, son représentant, de prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 30/01/2025

Reçu en préfecture le 30/01/2025

Publié le



ID : 038-213805450-20250127-CM270125_3-DE

ANNEXE :

Tableau des emplois actualisé

Fait et délibéré à VIF, les jours mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance

Cécilia BOURGIN

RÉSULTAT DU VOTE : 21 pour, 8 abstentions